

PERSPECTIVE

L'industrie québécoise du meuble a été affectée par la pandémie, mais elle se relève

Par Joëlle Noreau, économiste principale

L'industrie du meuble a subi les contrecoups de la COVID-19. L'année 2020 a été particulièrement douloureuse comme en témoignent les indicateurs économiques. Toutefois, le relèvement s'effectue à la faveur des déconfinements et d'une activité particulièrement dynamique sur le marché de l'habitation. L'année 2022 s'annonce positive, mais il ne faudrait pas s'appuyer uniquement sur l'élan de l'activité domiciliaire et le retour dans les bureaux pour soutenir l'industrie puisque la concurrence est vive. Par ailleurs, les préférences des consommateurs changent et elles se précisent quant aux considérations environnementales : l'industrie ne peut y être indifférente. Il faudra investir dans les prochaines années pour rester dans la course technologique, pallier le manque de main-d'œuvre, s'offrir de la souplesse dans la production afin de satisfaire les goûts des consommateurs. Un nouvel équilibre postpandémique est en voie de s'établir.

Prendre le pouls de l'industrie québécoise du meuble

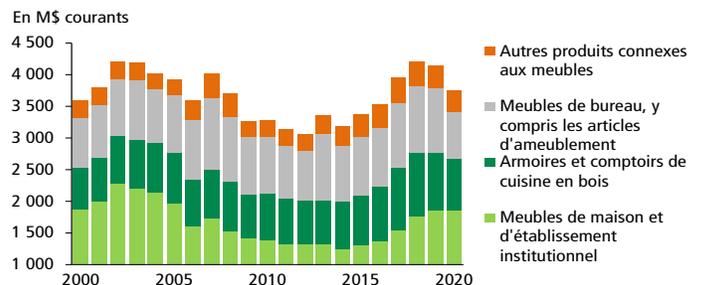
En 2019, avant que ne frappe la pandémie de COVID-19, l'industrie du meuble au Québec avait un PIB réel d'un peu plus de 1,5 G\$ (en dollars constants de 2012) et comptait pour 3,0 % du PIB réel de toute la fabrication. Il est question ici des meubles de maison et d'établissement institutionnel, des armoires et des comptoirs de cuisine en bois, des meubles de bureau, y compris les articles d'ameublement, et d'autres produits connexes aux meubles (matelas, stores et persiennes).

L'année 2020 a été éprouvante à maints égards. Le PIB de l'industrie du meuble a reculé de 14,0 %, bien au-delà de l'ensemble de la fabrication au Québec (-9,0 %). Toutefois, pour les huit premiers mois de 2021, la progression du secteur du meuble est trois fois plus élevée que celle de toutes les activités de fabrication réunies. Les hausses sont respectivement de 25,2 % et de 7,6 %. Il s'agit d'un sérieux rattrapage.

Un coup d'œil sur les dernières années permet de constater que la seconde moitié des années 2010 a été favorable à l'industrie au chapitre des ventes des fabricants. Le graphique 1 illustre la progression des quatre grands sous-groupes de l'industrie. On peut observer qu'en 2019, les ventes totales affichaient une légère diminution, à l'image du ralentissement généralisé de l'économie mondiale et du continent nord-américain. Cette année-là, la baisse des ventes a été observée plus fortement du côté des armoires et des comptoirs de cuisine (-9,0 %), des autres

GRAPHIQUE 1

Québec : les ventes des fabricants de meubles avaient déjà commencé à ralentir en 2019



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

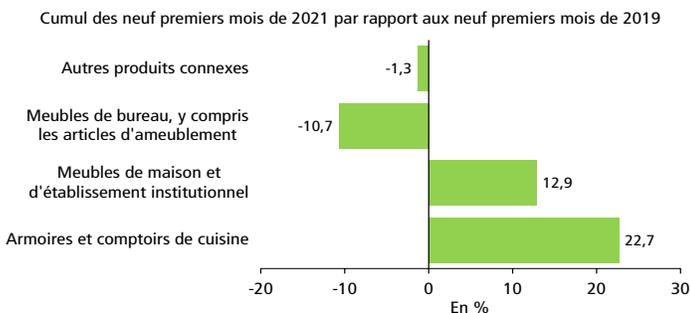
produits (-8,8 %) et des meubles de bureau (-3,3 %). Toujours la même année, la plus forte part des ventes était détenue par les meubles de maison et d'établissement institutionnel (46,3 %), suivis par les meubles de bureau, y compris les articles d'ameublement (24,4 %), les armoires et les comptoirs de cuisine en bois (20,8 %) et les autres produits connexes aux meubles (8,5 %).

En 2020, la réduction des ventes des fabricants a été ressentie dans presque tous les secteurs. Cependant, c'est celui du meuble de bureau, y compris les articles d'ameublement, qui a encaissé

le recul le plus prononcé (-26,7 %), conséquence, notamment, du télétravail qui s'est généralisé. Pour 2021, si l'on compare le cumul de janvier à septembre avec celui de la même période en 2019 (année de production plus régulière), on constate que les ventes des meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires et de comptoirs de cuisine sont nettement en hausse (respectivement +12,9 % et +22,7 %). On pourrait penser que la hausse spectaculaire des prix du bois d'œuvre aurait pesé lourd dans la balance et qu'elle aurait gonflé le chiffre des ventes des fabricants. Toutefois, la progression de l'indice des prix industriels du secteur des meubles et des accessoires d'ameublement demeure, somme toute, modérée et ne saurait expliquer à elle seule toute l'augmentation des ventes. Du côté des ventes de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement), on observe une diminution de 10,7 % pour les neuf premiers mois de l'année de 2021 par rapport à la même période en 2019 (graphique 2). En ce qui a trait aux autres produits, on est presque ex aequo, avec une très légère diminution de 1,3 %.

GRAPHIQUE 2

Québec : sans surprise, le plus fort retard dans les ventes des fabricants est dans les meubles de bureau



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Le déconfinement progressif, la marge de manœuvre accrue dans le portefeuille des consommateurs (aide gouvernementale spéciale, dépenses moindres en raison du télétravail, interdictions de voyage à l'étranger, etc.), l'organisation du travail à la maison et l'aménagement du domicile ont certainement moussé la demande pour les meubles de maison. Cependant, le meuble de bureau a écopé comme on a pu le constater.

En juin 2021, l'industrie comptait 1 293 établissements de production implantés un peu partout au Québec. La très grande majorité (95,8 %) comptait moins de 100 employés. Plus des trois quarts (79,2 %) engageaient moins de 20 employés et près des deux tiers (64,3 %), moins de 10. On dénombrait tout de même 54 établissements de 100 employés et plus.

Le grand secteur des meubles de maison et d'établissement institutionnel ainsi que des armoires et des comptoirs de cuisine regroupait 1 072 établissements, soit 82,9 % du total. Il y avait 34 établissements embauchant plus de 100 employés. Le meuble de bureau comptait 153 établissements (11,8 % du

total), dont 14 engageaient 100 employés et plus. Enfin, il y avait 68 établissements spécialisés dans les produits connexes (5,3 % du total), dont 6 comptaient 100 employés et plus.

L'emploi, une variable changeante

En 2019, l'industrie comptait 23 602 salariés, un chiffre qui est tombé à 20 068 en 2020, soit une diminution de 15,0 % (graphique 3). En dépit de cette baisse, la part de chacun des trois grands groupes s'est maintenue : entre 68,0 % et 69,0 % pour les meubles de maison et d'établissement institutionnel et les armoires et les comptoirs de cuisine, autour de 24,0 % pour les meubles de bureau et environ 6,0 % pour les produits connexes.

Le graphique 3 permet également d'observer que le nombre de salariés a diminué depuis les sommets atteints au début des années 2000. Faut-il s'en surprendre? Non. La concurrence étrangère très féroce, l'impartition d'une partie de la production en Asie ainsi que la récession de 2008-2009 ont réduit le nombre d'entreprises et d'emplois ici. Par ailleurs, le vieillissement de la main-d'œuvre et la difficulté d'embaucher de nouvelles recrues ont amené un certain nombre d'entreprises à automatiser leur production. On peut tout de même observer une augmentation significative des ventes des fabricants de 2015 à 2018, comme illustré au graphique 1 à la page 1.

GRAPHIQUE 3

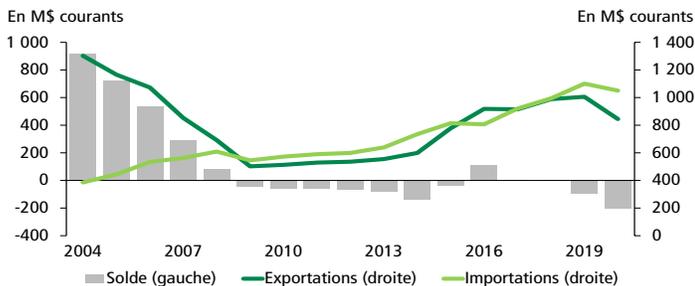
Québec : le nombre de salariés a fluctué au fil du temps et il a diminué significativement en 2020



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les exportations et les importations

En 2019, la valeur des exportations internationales de la fabrication de meubles était de l'ordre de 1,0 G\$. Toutefois, avec la pandémie, elle a dégringolé à 0,845 G\$ en 2020. Depuis le début des années 2000, les exportations ont suivi un parcours en « u » (graphique 4 à la page 3). Elles étaient relativement élevées (1,3 G\$ en 2004, notamment) avant que ne déferle la vague des produits des concurrents étrangers, ici comme ailleurs dans le monde. À ce chapitre, on note que la valeur des importations a progressé pratiquement de façon continue et qu'elle est supérieure à celle des exportations depuis 2009, à l'exception de l'année 2016.

GRAPHIQUE 4
Québec : les exportations de meubles ont augmenté dans les années 2010, mais les importations ont aussi progressé


Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

On peut dire que l'année 2020 a été dévastatrice alors que le solde commercial s'est creusé. Pour 2021, les neuf premiers mois révèlent une hausse des exportations totales de meubles (19,9 %) et une hausse encore plus rapide des importations (24,7 %). Il faut dire que l'activité trépidante du marché résidentiel propulse la demande pour les meubles. Il en sera question un peu plus loin dans le texte.

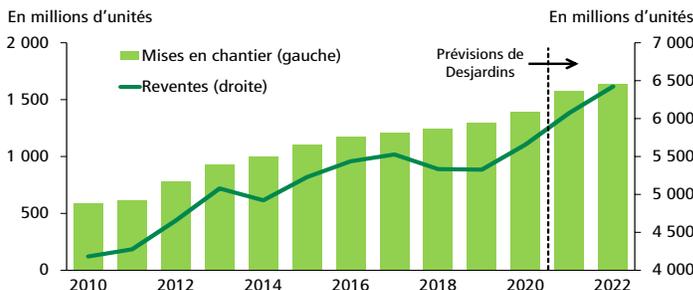
En 2019, dernière année où l'activité économique affichait une certaine normalité, les exportations de meubles étaient réparties presque également entre les meubles de maison et d'établissement institutionnel, les armoires et comptoirs de cuisine et les meubles de bureau. En 2021, après neuf mois, on constate que le rétablissement des exportations de meubles pour les résidences (maison, établissement, armoires et comptoirs) était plus rapide (+24,7 %) que pour les meubles de bureau (+15,9 %). On devine que les confinements et le télétravail ont modelé la demande de meubles en faveur des besoins résidentiels. On note aussi qu'en parallèle, les importations ont repris à plus grande vitesse que les exportations, en dépit des campagnes d'achat local. Après neuf mois, la hausse se chiffre à 33,2 % pour les meubles de maison et d'établissement institutionnel et les armoires et les comptoirs de cuisine en bois et à 18,9 % pour le meuble de bureau.

Les exportations québécoises sont très concentrées : elles sont pratiquement toutes destinées aux États-Unis (environ 97 %). Les importations proviennent de la Chine dans des proportions oscillant autour de 53 % à 55 % ces dernières années. Les autres partenaires ont une importance beaucoup moindre. Il s'agit des États-Unis (7 % à 8 %), de l'Italie et du Vietnam (plus ou moins 5 % chacun), suivis d'autres pays avec de plus faibles pourcentages.

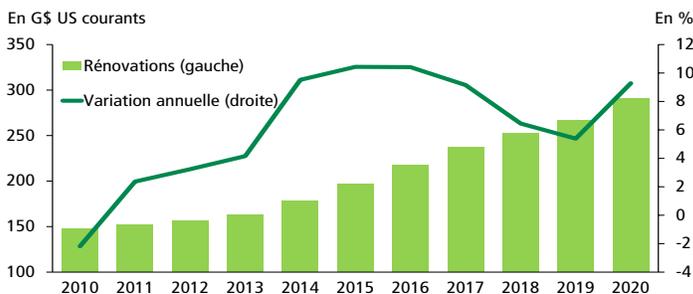
Les facteurs porteurs de l'industrie

Quelle tendance suivront les facteurs qui ont une influence sur la demande pour les meubles fabriqués au Québec? Il faut considérer, d'une part, la demande intérieure. D'autre part, il faut regarder du côté de la demande internationale,

américaine principalement. Cette dernière est fort importante puisqu'en 2019, environ 54 % de la valeur des ventes des fabricants québécois y était exportée. Ce pourcentage a déjà atteint les deux tiers de la valeur des ventes en 2016. Le graphique 5 permet de constater que les mises en chantier seront à un niveau élevé en 2022. Le niveau des reventes sera à la hausse, ce qui devrait soutenir la demande pour les meubles. Reste à savoir dans quelle mesure le mot d'ordre *Buy America* sera suivi par les consommateurs américains. Enfin, les dépenses de rénovation n'ont cessé de croître au fil de la décennie 2010, suivant en cela la tendance des reventes (graphique 6). On peut supposer que leur progression sera continue dans les années qui viennent et qu'elles pourraient influencer à la hausse les ventes de meubles.

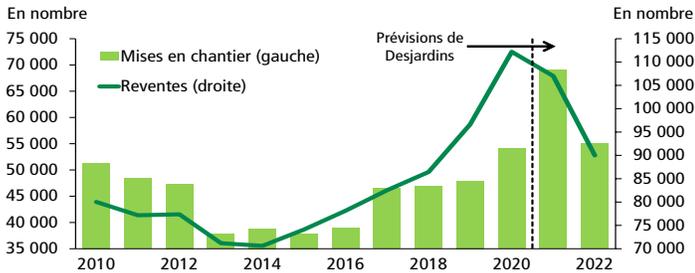
GRAPHIQUE 5
États-Unis : le marché de l'habitation américain demeurera trépidant en 2022


Sources : Datastream, Mortgage Bankers Association et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 6
États-Unis : les dépenses de rénovation sont demeurées soutenues tout au long de la décennie


Sources : Bureau of Economic Analysis et Desjardins, Études économiques

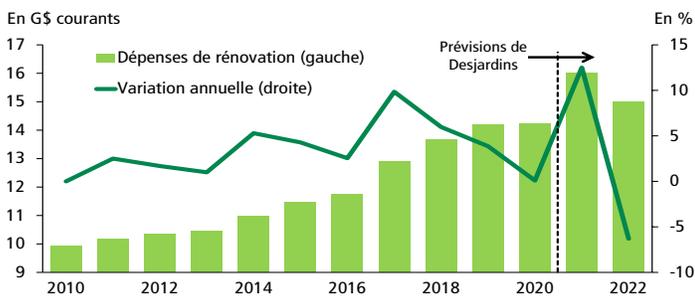
Au Québec, les ventes des fabricants ont été appuyées par une activité soutenue dans le marché de l'habitation, et ce, particulièrement à la fin de la décennie 2010. Le graphique 7 à la page 4 permet de voir qu'après la récession de 2008-2009, les mises en chantier ont été élevées, de même que les reventes. L'année 2021 présente un sommet au chapitre de la construction neuve, tandis que 2020 est celui de la revente. Bien

GRAPHIQUE 7
Québec : après une croissance exceptionnelle, l'activité du marché résidentiel s'essouffera sans s'effondrer


Sources : Association canadienne de l'immeuble, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques

qu'une diminution de l'activité soit à prévoir, on ne peut parler d'effondrement.

En parallèle, les dépenses de rénovation sont aussi appelées à diminuer après une année d'exception en 2021 (graphique 8). Est-ce à dire pour autant que les ventes de meubles des fabricants vont connaître une diminution du même ordre? Pas nécessairement : il peut y avoir un certain décalage entre les travaux de rénovation et l'achat de meubles. Par ailleurs, le coût des matériaux de construction (le bois et le gypse, notamment) a pu gonfler le coût des rénovations, comme on l'a vu dans la construction neuve.

GRAPHIQUE 8
Québec : après avoir atteint un sommet en 2021, les dépenses en rénovation domiciliaire vont décélérer


Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Par ailleurs, il y a un autre élément à prendre en considération et il s'agit de la situation financière des consommateurs. À ce chapitre, nous avons publié le 1^{er} novembre dernier une [étude](#) sur l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la situation financière des ménages canadiens. Quelques conclusions s'en dégagent. Depuis le début de la pandémie, le bilan financier des ménages s'est amélioré si l'on regarde la situation dans son ensemble (tableau 1). Bien évidemment, ce n'est pas le cas de tous les ménages. Toutefois, de façon générale, la situation s'est assainie et les ménages disposaient de plus d'épargne après un an de pandémie qu'avant l'arrivée de celle-ci.

TABLEAU 1
Hausse généralisée de la valeur des actifs* des ménages lors de la première année de la pandémie

	ACTIFS IMMOBILIERS		ACTIFS FINANCIERS**	
	Niveau moyen 2020	Variation 2019 2020	Niveau moyen 2020	Variation 2019 2020
Provinces atlantiques	300 581 \$	+7,9 %	122 403 \$	nd
Québec	384 613 \$	+8,4 %	111 962 \$	+35,4 %
Ontario	859 224 \$	+26,5 %	185 084 \$	+40,2 %
Prairies	503 334 \$	+10,5 %	180 732 \$	+39,2 %
Colombie-Britannique	945 819 \$	+23,3 %	183 808 \$	+32,3 %
Canada	660 774 \$	+20,2 %	162 958 \$	+38,4 %

nd : non disponible; * Valeur des actifs moyens par individu; ** Exclut la valeur des régimes de pension des employeurs.
Sources : Ipsos et Desjardins, Études économiques

Qu'en est-il pour la deuxième année? La situation se présente différemment : l'aide gouvernementale est moins généreuse, mais le marché du travail s'est rétabli. L'épargne excédentaire accumulée cette deuxième année, principalement durant les six premiers mois de 2021 en raison des fermetures des commerces et des interdictions de voyage, laisse une marge de manœuvre pour les dépenses discrétionnaires. Bien des analystes croient qu'une partie de cette épargne sera dépensée dans l'hypothécaire. Toutefois, une part pourrait aussi être consacrée à l'acquisition de nouveau mobilier. Mentionnons en terminant qu'en 2019, l'achat de meubles comptait pour 1,1 % des dépenses courantes des ménages québécois, soit 635 \$. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la moyenne de la décennie (1,0 %). Reste à savoir si l'achat de produits québécois sera privilégié.

Enfin, du côté américain, on a noté qu'entre le quatrième trimestre de 2019 et le troisième trimestre de 2021, le revenu personnel disponible réel (le revenu une fois l'impôt payé et l'effet de l'inflation retranché) a augmenté de 4,5 %, ce qui est non négligeable. Là encore, rien n'assure que l'achat de meubles fera partie des priorités des ménages et que la production québécoise les aura conquis.

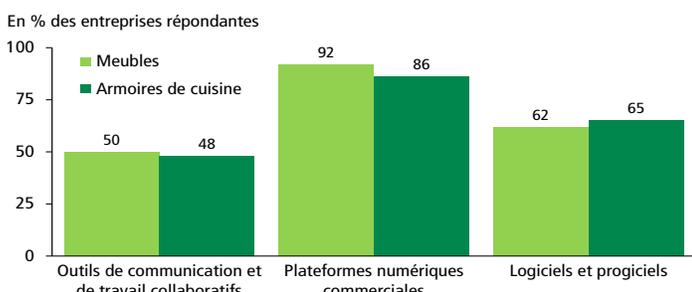
Ce qui marquera l'industrie du meuble dans les prochaines années

À l'image de l'ensemble de l'économie, l'industrie du meuble est bousculée par les changements dans les modes de production et de consommation. Au chapitre de la production, la rareté de la main-d'œuvre est une préoccupation depuis des années. Ce n'est pas d'hier qu'elle force la réflexion sur l'automatisation et sur l'adoption de méthodes de travail différentes. Par ailleurs, les métiers de l'industrie du meuble sont appelés à changer. L'introduction de systèmes automatisés de gestion de la production comme la robotisation, l'Internet des objets, la modélisation en trois dimensions et l'intelligence artificielle nécessite de nouvelles compétences. Dans les années qui viennent, on aura davantage recours à des créateurs, des techniciens et des programmeurs qu'à des ouvriers non spécialisés.

Au chapitre de l'adoption des technologies numériques, on remarque qu'en 2020, les plateformes numériques commerciales, permettant des échanges entre entreprises et en direct avec les consommateurs, étaient parmi les outils les plus utilisés (graphique 9). On note que 92 % des entreprises du meuble qui ont répondu au sondage effectué par le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations les avaient adoptées (86 % pour les fabricants d'armoires de cuisine). Les logiciels et les progiciels arrivaient en deuxième place (respectivement 62 % et 65 %) et les outils de communication et de travail collaboratifs, en troisième position (respectivement 50 % et 48 %).

GRAPHIQUE 9

Québec : les plateformes commerciales étaient l'un des outils numériques les plus utilisés en 2020



Sources : Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations et Desjardins, Études économiques

Par ailleurs, la préoccupation pour l'environnement va en grandissant. Un nombre croissant d'entreprises affichent les actions qu'elles posent dans le but de réduire les effets de leur production. Ainsi, certaines plantent un arbre pour chaque arbre coupé alors que d'autres en replantent un certain nombre pour chaque meuble produit ou vendu sur le Web. L'écoconception, visant notamment à réduire à la source la quantité de ressources utilisées et à réduire leur empreinte après usage, fait son chemin. Le recyclage et la récupération des morceaux et des retailles ne sont plus des pratiques marginales, de même que l'utilisation d'outils moins énergivores. De leur côté, les fabricants européens, mis au pied du mur par la concurrence, ont entamé une réflexion formelle sur [l'économie circulaire](#). Cette dernière leur a été proposée avec le soutien de la Commission européenne en 2017. Ainsi, on a vu dans l'introduction de l'économie circulaire une avenue pour « créer de la valeur » tant au chapitre de la notoriété auprès des consommateurs que dans un meilleur usage des ressources et une plus grande profitabilité.

On observe également des changements du côté de la consommation. Les mouvements d'achat local sont parmi ceux-ci. Dans quelle mesure l'industrie a-t-elle été touchée? Il est difficile de le dire, mais il serait étonnant que le meuble ne soit pas rejoint par toutes les campagnes qui ont été orchestrées ces dernières années. Ce n'est pas d'hier que l'industrie du meuble québécois s'affiche avec fierté. Selon l'édition 2020

du [Baromètre de la consommation responsable](#), « 44 % des Québécois ont découvert des entreprises locales qu'ils ne connaissaient pas avant la crise de la COVID-19 ». On peut espérer que l'industrie du meuble est incluse et qu'elle pourra profiter de cet élan.

Au-delà de l'achat de meubles neufs, qui favorise la production, les consommateurs sont aussi tentés par l'acquisition de meubles usagés. Bien que cette pratique ne soit pas généralisée, elle est présente. Selon l'[Indice Kijiji de l'économie de seconde main](#), le meuble est au cinquième rang des produits de seconde main les plus échangés en 2018, avec 8 % des répondants pour l'acquisition et 3 % pour le délaissement. Il n'est peut-être pas question d'un mouvement de fond, mais cette tendance est à prendre en compte. D'ailleurs, un grand producteur international de mobilier à assembler a bien saisi le phénomène puisqu'une application sur Internet a vu le jour afin d'entretenir les meubles, les réparer, les rénover, les vendre ou les donner.

Rétablir un nouvel équilibre après la pandémie

L'industrie du meuble a été durement touchée par la pandémie. Les indicateurs économiques tels que le PIB, les ventes, les exportations et l'emploi salarié illustrent bien l'ampleur des difficultés rencontrées. Le constat a été particulièrement douloureux dans la production du meuble de bureau. L'année 2021 se présente mieux pour l'ensemble de l'industrie. L'année 2022 semble être prometteuse dans la mesure où l'activité trépidante des dernières années sur le marché résidentiel continuera de se répercuter sur les dépenses d'aménagement des nouveaux lieux de vie, où les meubles ont souvent une place de choix. Le retour dans les bureaux, au moins par intermittence, est annonciateur de jours meilleurs pour les meubles de bureau. Toutefois, il ne faudrait pas s'appuyer uniquement sur ces élans pour soutenir l'industrie puisque la concurrence est vive.

Par ailleurs, les préférences des consommateurs changent et elles se précisent quant aux considérations environnementales : l'industrie ne peut y être indifférente. Malgré la tendance de l'achat local, rien n'est acquis : les Américains pourraient aussi privilégier leurs producteurs nationaux. Il faudra investir dans les prochaines années pour rester dans la course technologique, pallier le manque de main-d'œuvre et s'offrir de la souplesse dans la production afin de satisfaire les goûts des consommateurs. Un nouvel équilibre postpandémique est en voie de s'établir.